



PAGE 2
Parole libérée pour l'égalité



PAGE 3
Ménage citoyen à Saint-Leu !



PAGE 4
Pas de quartier pour le chômage !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS

#74

9 mai 2018
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

NOUS SOMMES TOUS DES FILLES ET FILS D'ESCLAVES

Dans les rues de Paris, il y a 20 ans, la marche silencieuse du 23 mai 1998 qui réclamait la reconnaissance de l'esclavage comme crime contre l'humanité. (© CIM98)

Esclavage : mémoire et reconnaissance

Voir en page 3



Fidèle à sa volonté d'œuvrer pour la reconnaissance de toutes les mémoires, Villetaneuse commémorera pour la première fois le 10 mai, journée nationale dédiée à l'abolition de l'esclavage. Avec le 23 mai, nous avons fait le choix politique de nous inscrire du côté des victimes en soutenant les demandes légitimes des descendants d'esclaves pour la reconnaissance de la mémoire de leurs aïeux. Ce combat politique collectif a porté ses fruits puisque le 23 mai est désormais inscrit au calendrier républicain comme « Journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial ». En commémorant ces deux journées, nous réaffirmons notre attachement aux valeurs républicaines de Liberté, d'Égalité, de Fraternité, de Solidarité et notre volonté de concourir à la constitution d'une mémoire commune porteuse d'espoir et rempart contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination. Afin de partager cette démarche avec l'ensemble de la population, un autre moment mémoriel est organisé le 12 mai en partenariat avec des associations volontaires. Une programmation riche vous y est proposée et j'espère vous y retrouver nombreux car le travail de mémoire est une responsabilité collective à laquelle chacun et chacune doit prendre part.

Villetaneuse, le 3 mai 2018.

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

LE MONDE FASCINANT DE L'ABEILLE MERCREDI 9 MAI 2018 DE 13H30 À 16H30 AU DÉPART DU CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA-ZETKIN



© Julien Jaulin

Venez passer un moment en compagnie des abeilles de la Butte Pinson. Au programme : ateliers ludiques sur différents supports pour découvrir le monde des abeilles, d'anciennes ruches et du matériel apicole. Visite du rucher avec le prêt de vareses d'apiculteur ou l'observation d'une ruchette vitrée permettra de mieux comprendre l'importance de l'abeille dans son milieu. Présentation de la miellerie et de l'extraction du miel.
Sur réservation. (Places limitées à 15 personnes) Enfants de plus de 6 ans. Réservé aux adhérents du centre socioculturel. Contacts : Centre Clara Zetkin 1, avenue Jean-Jaurès

93430 Villetaneuse
Tél : 01 85 57 39 85

ENCORE DES ATELIERS COUTURE AVEC L'ARTISTE LAMYNE M. AU LOCAL DES SAVOIR-FAIRE DANS LA CITÉ ALLENDE ET AU CENTRE CLARA-ZETKIN



© Ewam Ouifré

Ces ateliers sont l'occasion pour chacun de s'essayer à la création textile quel que soit son niveau. Ils ont lieu les mercredis 9, 16, 23 et 30 mai au centre Clara-Zetkin et les samedis 19 et 26 mai au local de l'association des savoir-faire. Vous pourrez créer votre propre pièce et participerez également à une réalisation collective qui sera présentée lors de l'exposition automnale 2018 à l'hôtel de ville. Après ces deux dernières rencontres avec Lamyne M., les ateliers reprendront en septembre prochain. **Info au service culturel: 0185573980**

CONCERT MÉTIS AVEC LES MPUMALANGA WHITE BIRDS VENDREDI 18 MAI À 20H30 AU GYMNASSE JESSE-OWENS
Depuis 1996, les White Birds se réunissent chaque semaine. Ils sont quinze choristes et danseurs,



© Méti's/Plaine Commune

habitants du township de Mpumalanga, à une cinquantaine de kilomètres de Durban en Afrique du Sud, petits-fils et arrière-petits-fils des paysans zoulous venus massivement chercher du travail en ville, dans les mines, au tournant du siècle dernier. Ils chantent entièrement à cappella (en zoulou et en anglais), selon le procédé traditionnel responsorial, et popularisé par le célèbre groupe Ladysmith Black Mambazo à partir des années 1960, l'isicathamiya est devenu l'un des genres musicaux les plus populaires sur la scène internationale. Ne les manquez pas !
Tarifs : 5€ pour les habitants de Plaine Commune / 10€ pour les extérieurs. Réservation prioritaire au service culturel ou directement sur place. Pour tout public. Informations auprès du service culturel au 01 85 57 39 80.

CONCERT DES ÉLÈVES DU CICA DIMANCHE 20 MAI À 16H À L'HÔTEL DE VILLE



© Julien Jaulin

Concert de « fin d'année » pour les élèves du CICA, ravis de vous

Toute l'actu sur le site de la ville



présenter un éventail de leur travail. **Gratuit sur réservation. Pour tout public. Réservation et information auprès du service culturel au 01 85 57 39 80.**

GRAND FOOTING VILLETANEUSE-PIERREFITTE SAMEDI 26 MAI À PARTIR DE 9H30 AU STADE BERNARD-LAMA



© Daniel Foster

Rendez-vous le samedi 26 mai pour le grand footing Pierrefitte-Villetaneuse. Inscription gratuite à partir de 9h30 au stade Bernard Lama. 10h : échauffement en musique. 10h30 : départ du footing, de la marche et de la marche nordique vers le parc de la Butte Pinson. Séance de yoga à 10h30 pour ceux qui ne courent pas. Stand diététique et des lots à gagner après le tirage au sort des bulletins d'inscription. ●

L'égalité PREND LA PAROLE

Villetaneuse continue son travail de fond tout au long de l'année pour l'égalité de tous, partout, et pour tous. Un désir d'égalité qui prend la parole cette année lors du Printemps de l'égalité, samedi 19 mai de 14h à 20h au centre socioculturel Clara Zetkin ! Si le langage est notre moteur alors que nos mots sonnent justes ! Venez les affûter dans les ateliers : mur de mots, web radio, langue des signes, art oratoire... qui seront suivis de la diffusion du documentaire « À voix haute : La Force de la parole » avant un Kawa du PIJ pour échanger, de vive voix, tous ensemble.



Durant l'édition 2017 du Printemps de l'Égalité au centre socioculturel Clara-Zetkin (© Saddri Derradji)

Formidable outil que le langage qui structure notre pensée, nous permet de la transmettre, de la partager, de l'affûter ! L'humanité l'a d'ailleurs décliné en autant de langues vivantes qui recèlent du génie mais aussi parfois des mots tranchants qui marquent au fer rouge.

Et si les discriminations se cachent aussi dans nos pratiques linguistiques, dans nos automatismes, nos termes galvaudés ? Entre langues officielles et langues parlées, avec ou sans

accent, à mots camouflés, où se trouvent les racines du sexisme, de la xénophobie, de l'homophobie pour ne citer qu'elles ? Alors pour cette édition 2018 du Printemps de l'égalité, nous trouverons ensemble des mots qui déplacent des montagnes.

De 14h à 16h en atelier : sur le mur d'expression avec l'artiste Barth où chacun pourra inscrire ses « mots pour l'égalité » - avec le service enfance, en jouant avec les sons, la phonétique - à la Web radio du service jeunesse, en se laissant interviewer - en apprenant la langue des signes

de façon ludique ou en jouant le scientifique autour du langage toujours avec le service jeunesse - au cours des ateliers conversation ou en découvrant des ouvrages jeunesse en langues étrangères, grâce aux Médiathèques - avec l'association « les Verbistes » dans son atelier d'art oratoire - en écoutant une conférence en salle multimédia - en découvrant la glottophobie dans l'espace TV vidéo.

Le groupe Mpumalanga White Birds du festival Métais qui se produira à Villetaneuse le 18 mai au gymnase Jesse-Owens,

viendra échanger autour des 5 langues parlées dans leur région d'Afrique du Sud.

Vous pourrez aussi rencontrer des représentants des associations MRAP, SFM-AD, GHETTUP et les Verbistes qui tiendront des tables associatives, découvrir le travail des ateliers arts plastiques du centre socioculturel autour « des expressions et mots d'aujourd'hui », et parcourir l'exposition « Mundolingua » du musée des langues, du langage et de la linguistique... Sur scène, les enfants de l'association « Enfance et famille des 2 rives » chanteront, défilent et feront quelques scénettes en langue arabe.

De 16h à 18h : projection du documentaire « À voix haute : La Force de la parole » de Stéphane De Freitas et Ladj Ly (2017, 1h39mn) qui présente l'aventure d'étudiants de l'Université de Saint-Denis qui participent au concours « Eloquentia », pour gagner le titre de « meilleur orateur du 93 ». Ils s'y préparent avec l'aide d'avocats, de slameurs, de metteurs en scène... qui leur enseignent le difficile exercice de la prise de parole en public. Au fil des semaines, ils vont apprendre les ressorts subtils de la rhétorique, et vont s'affirmer, se révéler aux autres, et surtout à eux-mêmes... Et pour finir de 18h à 20h, des échanges au cours du Kawa du PIJ sur le thème : « Le langage comme culture ? Un style de vie ? » - avec une interprète en langue des signes et des projections en direct live par l'artiste Barth. ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Préparer son BAC à la bibliothèque universitaire

La Ville met en place des cours de préparation au baccalauréat avec le soutien d'étudiants bac+3 de l'université Paris 13. Ces cours ont lieu dans la nouvelle Bibliothèque universitaire Edgar-Morin.

Rendez-vous de 18h à 20h :

• 15, 17, 22, 24, 29 et 31 mai

Rendez-vous de 10h à 12h et de 14h à 16h :

• Les samedis 2 et 9 juin.



L'inscription est obligatoire (possible sur le site internet de la ville via le flashcode ci-contre) : elle conditionnera votre accès à l'université.

Renseignements auprès du service jeunesse, enseignement secondaire et supérieur au 01 85 57 39 90.

Végétaliser, c'est permis !



Plaine Commune lance le permis de végétaliser dans les villes du territoire. Pour semer en pied d'arbre, faire courir un joli lierre le long d'un mur ou placer une jardinière au coin de la rue, il vous suffit d'en faire la

demande à Plaine Commune et une fois le permis obtenu, de vous mettre au travail. Que vous soyez un jardinier du dimanche ou un horticulteur hors pair, vous pouvez proposer votre projet végétal aux services de Plaine Commune. Avant de vous lancer, il vous faut obtenir une autorisation d'occupation temporaire de l'espace public et signer une charte de végétalisation précisant notamment les types de plantations permis. A noter bien sûr qu'aucun produit phytosanitaire ou chimique n'est autorisé. Chacun des projets reçus fera l'objet d'une étude de faisabilité par les services des parcs et jardins de Plaine Commune. Une fois la demande acceptée, le permis de végétaliser vous est envoyé par voie postale. **Et maintenant, c'est à vous de jouer sur www.plainecommune.fr !**

Végétalement votre !



© Erwann Quéré

Assurément, le printemps et l'été 2018 s'annoncent végétalisés, mais aussi partagés ! En effet et parallèlement à l'initiative détaillée ci-dessus, le service des Parcs et Jardins de Plaine Commune installent actuellement plusieurs potagers et espaces végétaux pour les habitants qui pourront librement cueillir et récolter des fruits et légumes de saison. Ainsi au sud, à l'angle de la route de Saint-Leu et de la rue Carnot, un jardin nommé « Au coin des comestibles » a été imaginé et planté qui offrira de la menthe, du basilic, de la sarriette, du thym... Au nord, en face du centre socioculturel Clara-Zetkin (notre photo ci-dessus), un large espace constitué de bacs et baptisé « Le potager Renaudie » mettra à disposition des légumes anciens (panais de Guernesey, topinambours, poids nain « petit provençal »...) ainsi qu'un verger avec des pommes. Au centre-ville, et notamment à la base de l'autopont, rue Etienne-Fajon, l'espace partagé appelé « Verger de l'échangeur nord-sud » proposera de voyager dans le passé agricole de Villetaneuse avec un verger de poiriers notamment. Bref, des beaux jours avec le plein de saveurs en perspective ! ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Des sujets de mobilisation

Depuis quelques dizaines d'années les gouvernements successifs n'arrêtent pas de tailler dans les droits des travailleurs. Un an qu'il est au pouvoir et Macron n'a de cesse de taper sur les plus faibles. Les fonctionnaires, déjà considérés comme des privilégiés, sont aujourd'hui rejoints par les cheminots et les retraités. Les ordonnances ayant

eu raison des droits du privé, les travailleurs à temps plein seront les prochains « nantis ». Cette politique très néfaste pour les habitants des quartiers populaires se conjugue avec la baisse de moyens alloués aux collectivités locales. Villetaneuse en 3 ans a vu sa dotation globale réduite de 1334000€ autant en moins pour répondre aux besoins de la population qui augmente face à la fragilisation sociale grandissante.

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

Villetaneuse, bénéficiaire de la dotation politique de la ville Vingt et un des quarante communes du département vont pouvoir bénéficier de l'enveloppe de 25,3 millions d'euros au titre de la dotation politique de la ville, soit la plus importante des enveloppes des départements français.

Villetaneuse, éligible à cette dotation, pourra proposer des projets et obtenir le financement de ces derniers à hauteur de 80% du coût total.

Au regard des sujets soulevés régulièrement par les parents d'élèves, une priorité doit être donnée à l'éducation notamment en rénovant nos établissements élémentaires.

Face à l'échec scolaire et aux stratégies d'évitements, nous devons créer un meilleur cadre favorisant la réussite éducative.

Dieunor EXCELLENT

06.69.29.58.09

www.villetaneuseautrement.fr

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

TEXTE NON PARVENU ●

« Crime contre L'HUMANITÉ »

Cette année, la Ville organise trois temps forts autour de l'abolition de l'esclavage. Le 10, le 12 et le 23 mai. Deux cérémonies officielles, une le 10 et une le 23 mai et une après-midi mémorielle en partenariat avec des associations villetaneusiennes le samedi 12 mai.

Ce qui fait notre humanité, c'est d'abord la mémoire, se souvenir pour construire des liens avec le passé, pour unir la descendance et aussi aller de l'avant sans tomber dans les mêmes errements, ni le ressassement et sans nourrir l'amertume. Cela ne peut se concevoir sans un travail de mémoire en toute objectivité et rigueur. Travail de mémoire qui doit s'apparenter à un travail d'histoire.

C'est ce travail qui a permis à quelques descendants d'esclaves des colonies françaises d'initier le 23 mai 1998 une marche silencieuse pour affirmer leur attachement à leurs aïeux victimes de cette atrocité ou morts sans connaître la liberté (voir la photo de couverture). Leur principale revendication s'est trouvée satisfaite seulement en 2001 par la promulgation le 21 mai de cette même année de la loi Taubira, « tendant à la reconnaissance de la traite et de l'esclavage en tant que crime contre l'humanité ».

Comme le préconisait cette loi, il fut instaurer en 2006 une journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions fixée au 10 mai, contrairement aux souhaits du Comité Marche du 23 mai 1998 qui prônait le 23 mai en souvenir des victimes. Ce choix du gouvernement a eu pour conséquence une forte mobilisation des associations. La Ville de Villetaneuse, pour sa part, a fait le choix d'appuyer la démarche revendicative des associations en assurant chaque 23 mai une cérémonie de dépôt de gerbes accom-

pagnée des enfants de l'école de musique et d'artistes bénévoles. Cérémonie maintenue en 2018. Grâce à la détermination collective, la loi dite « égalité réelle outre-mer » adoptée en février 2017 ajoute en son article 75 une « journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial » qui est fixée au 23 mai. Le 23 mai enfin reconnu, c'est donc tout naturellement que la ville commémorera désormais également le 10 mai, ate de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

Il aura fallu attendre près de deux siècles pour que soit reconnue officiellement l'horreur qu'ont constitué ces 400 ans de traite et d'esclavage. Plus de 12 millions d'africains ont été déportés vers les Amériques pendant cette période mercantile. La première abolition de l'esclavage prend son origine dans la cérémonie du Bois-Caïman le 14 août 1791, sous l'impulsion de Dutty Boukman qui ordonna le soulèvement général des esclaves le 21 août au soir et qui aboutira à l'indépendance d'Haïti en 1804. ●

Retour sur l'esclavage colonial

☆ **JEUDI 10 MAI 2018 à 11h**

Journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage **DEVANT L'ŒUVRE MÉMORIELLE PLACE DES PARTAGES, AU PIED DE LA GARE**

☆ **SAMEDI 12 MAI 2018 à partir de 15h30**

Après-midi mémorielle sur le thème de l'abolition de l'esclavage **AU CENTRE SOCIOCULTUREL CLARA-ZETKIN**

☆ **mercredi 23 MAI 2018 à 18h30**

Commémoration en l'honneur des martyrs de l'esclavage **DEVANT L'ŒUVRE MÉMORIELLE PLACE DES PARTAGES, AU PIED DE LA GARE**



L'après-midi mémorielle est initié par la municipalité en partenariat avec les associations Racine, les Savoir-faire de Villetaneuse, l'Association des Cultures d'ici et d'ailleurs (ACIA) et le MRAP.



LES TROIS RENDEZ-VOUS

● **Jeudi 10 mai à 11h, place des partages, au pied de la gare :** Journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage.

● **Samedi 12 mai à partir de 15h30 au centre socioculturel Clara Zetkin :** après-midi mémorielle avec les associations villetaneusiennes (MRAP, ACIA, RACINE, Savoir-faire...). **Exposition «1848, l'Esclavage aboli»** par la Ligue de l'Enseignement (FOL 93).

16h, spectacle de contes musicaux : «L'Histoire des esclaves et de l'esclavage» par Amadou SANFO Compagnie.

Défilé de mode de l'association les Savoirs-Faires.
17h, diffusion du documentaire « Les routes de l'esclavage, épisode 3 : 1620-1789 : du sucre à la révolte » (52') réalisé par Daniel Cattier, Juan Gélas, et Fanny Glissant. Table ronde à 18h en présence de plusieurs histo-

riens et acteurs associatifs.

Interlude musicale par l'association ACIA. Et à 19h30, échanges informels autour d'un buffet créole confectionné par l'association ACIA ;

● **Mercredi 23 mai 2018 à 18h30 devant l'œuvre mémorielle place des Partages, au pied de la gare :** Commémoration en l'honneur des martyrs de l'esclavage colonial. ●



FOCUS

MÉNAGE CITOYEN À SAINT-LEU !

Fin avril, une petite armée d'une cinquantaine de citoyens nettoyeurs s'est attaquée aux déchets du quartier entourant les cités de Saint-Leu. Toutes et tous, habitants, associations, services de Plaine commune et élus Villetaneusiens... ont retroussé leurs manches. Ce ménage de printemps, initié par l'IPJV et le comité consultatif, a permis de débarrasser la chaussée de près de 2 tonnes de déchets ! Bravo à tous !

Photos : Saddri Derradji



Premiers pas pour la RÉGIE DE QUARTIER

Le but de la régie de quartier de Villetaneuse ? Améliorer le cadre de vie des habitants dans les quartiers tout en créant des emplois pour les Villetaneusiens les plus éloignés de l'emploi. Le projet démarre, vous pouvez vous y associer.



La Maison des Projets, rue Roger-Salengro, héberge la «Régie de quartier». (© Erwann Quéré)

L'objectif de la régie de quartier qui démarre à Villetaneuse s'inscrit dans la philosophie générale des régies de quartier. En effet, une régie de quartier est une association dont le but est d'améliorer le cadre de vie du quartier en y associant les habitants. Le but est de favoriser l'insertion par l'activité économique tout en développant le lien social et en améliorant le cadre de vie des habitants. Concrètement, chaque Régie réalise des chantiers ou missions (nettoyage, espaces verts, peinture, aide à la personne...) et pour les réaliser elle crée des emplois et organise une formation à destination des habitants (allocataires du RSA, chômeurs de longue durée, jeunes ayant des difficultés à trouver un emploi, femmes isolées...) au vu du carnet de commande qu'elle se constitue. Ainsi, les habitants sont à la fois bénéficiaires des emplois créés et bénéficiaires des services rendus.

partenaires locaux : Ville, bailleurs, Université, associations, habitants... Ceux-ci vont identifier des missions qui seront réalisables par la régie. Elle pourra alors contractualiser financièrement des marchés avec ces partenaires afin de pérenniser les nouvelles activités créées. En articulant son action sur une étroite collaboration avec la MEF (Maison de l'Emploi et de la Formation), la régie donnera l'opportunité à des Villetaneusiennes et des Villetaneusiens, d'être formés tout en bénéficiant d'un accompagnement autour de leur projet individualisé d'insertion professionnelle.

Une régie de quartier participative
De plus, cette association s'appuiera sur l'implication des habitants. Cette volonté de travailler avec la participation de tous, vise à permettre aux gens de se rencontrer, de réfléchir ensemble aux besoins pouvant être couverts par la structure, tout en favorisant le lien social. Ainsi son conseil d'administration

sera composé d'habitants et de représentants associatifs de la ville. Si vous souhaitez y participer n'hésitez pas à rencontrer le responsable de la régie de quartier.

Stella Gaffan
/stagiaire

CE PROJET VOUS INTÉRESSE ?
Contactez François Siebecke, chargé de mission «Régie de quartier», au 06 43 69 55 08 à la Maison des projets, située au 50 rue Roger-Salengro à Villetaneuse.

UN MODÈLE QUI MARCHE ! CHIFFRES À L'APPUI ...

Il existe en France 140 régies de quartier qui emploient près de 8000 salariés et 2000 bénévoles dans 150 collectivités locales, impliquant 340 bailleurs sociaux. Les régies concernent déjà 320 quartiers prioritaires où vivent plus de 3 millions d'habitants. Basée sur une économie circulaire,

leurs activités permettent un autofinancement à la hauteur de 50 à 75% selon les spécificités locales. Plus de détails sur le site du CNLRQ (Comité national de liaison des régies de quartier) : www.regiedequartier.org www.regiedequartier.org/regies-de-quartier/panorama/

Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- JARDINAGE POUR LES ENFANTS MERCREDI 9 MAI À 14H30** ASSOCIATION L'AUTRE CHAMP / Tél. 06 50 99 77 27
- ATELIER BOBINES AVEC L'ARTISTE LAMYNE M. MERCREDI 9 MAI À 15H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 80
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6/7 ANS MERCREDI 9 MAI À 15H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 8 ANS ET PLUS MERCREDI 9 MAI À 16H45** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- LE MONDE FASCINANT DES ABEILLES MERCREDI 9 MAI À 13H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- PHARMACIE DE LA GARE JEUDI 10 MAI À PIERREFITTE** / Tél. 01 48 21 20 74
- COMMÉMORATION NATIONALE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE JEUDI 10 MAI À 11H** PLACE DES PARTAGES / Tél. 01 85 57 39 00
- APRES-MIDI MÉMORIEL AUTOUR DES L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE SAMEDI 12 MAI À 15H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- VISITE DÉCOUVERTE DE VOTRE MÉDIATHÈQUE SAMEDI 12 MAI DE 11H À 12H** MÉDIATHÈQUE JEAN-RENAUDIE / Tél. 01 55 93 48 82
- ATELIER DE CRÉATION TEXTILE AVEC LAMYNE M. SAMEDI 12 MAI DE 15H À 18H** ASSOCIATION DES SAVOIR-FAIRE / Tél. 01 85 57 39 80
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES ADOS ET LES ADULTES SAMEDI 12 MAI À 14H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- PHARMACIE DE L'UNIVERSITÉ DIMANCHE 13 MAI À SAINT-DENIS** / Tél. 01 48 22 10 17
- ATELIER BOBINES : VENEZ APPRENDRE LE CROCHET ! MARDI 15 MAI DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 80
- JARDINAGE POUR LES ENFANTS MERCREDI 16 MAI À 14H30** ASSOC. L'AUTRE CHAMP / Tél. 06 50 99 77 27

- LES BLA-BLAS DE L'ACCUEIL DU CENTRE SOCIOCULTUREL MERCREDI 16 MAI DE 14H À 16H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER BOBINES AVEC L'ARTISTE LAMYNE M. MERCREDI 16 MAI À 15H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 80
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 6/7 ANS MERCREDI 16 MAI À 15H30** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- ATELIER ARTS PLASTIQUES POUR LES 8 ANS ET PLUS MERCREDI 16 MAI À 16H45** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 17 MAI DE 16H À 17H45 SANS RDV** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 00
- YOGA/RELAXATION VENDREDI 17 MAI DE 14H À 15H** CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 85 57 39 85
- CONCERT DU FESTIVAL MÉTIS : MPUMALANGA WHITE BIRDS, CHANT A CAPPILLA ZOULOU VENDREDI 18 MAI À 20H30** GYMNASSE JESSE-OWENS / Tél. 01 85 57 39 80
- ATELIER DE CRÉATION TEXTILE AVEC LAMYNE M. SAMEDI 19 MAI DE 15H À 18H** ASSOCIATION DES SAVOIR-FAIRE / Tél. 01 85 57 39 80
- PHARMACIE ASFOR DIMANCHE 20 MAI À ÉPINAY SUR SEINE** / Tél. 01 48 41 33 08
- CONCERT DES ÉLÈVES DU CICA DIMANCHE 20 MAI À 16H** HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 85 57 39 80
- PHARMACIE VONG LUNDI 21 MAI À STAINS** / Tél. 01 48 26 39 62
- ENCOMBRANTS MARDI 22 MAI DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H** / Tél. 0800 074 904
- CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE MARDI 22 MAI À 19H30** SIÈGE DE PLAINE COMMUNE / Tél. 01 55 93 55 55
- COMMÉMORATION EN L'HONNEUR DES MARTYRS DE L'ESCLAVAGE MERCREDI 23 MAI À 18H30** PLACE DES PARTAGES / Tél. 01 85 57 39 00

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)
15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 55 83 01 20

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

- GYNÉCOLOGIE Le docteur Chahal, reçoit tous les mercredis de 13h30 à 17h
- VACCINATIONS Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE Ouvert à tous, le mercredi de 13h30 à 17h.
- PERMANENCES CPAM Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

NAISSANCES

- Aghilas Touati ■ Sarah-Noor Qureshi ■ Aboubakar Konte ■ Mahily Mafuta ■ Diakiese ■

MARIAGES

- Saïd Meddahi avec Amina Farohe, le 07/04 ■

DÉCÈS

- Gilles Thorez, le 10/04 ■

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 22 MAI 2018 DES IDÉES À SOUMETTRE ? UNE ACTU À PROPOSER ? UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. **Attention : fermeture à 16h le 11 mai et le 21 mai toute la journée** Tél. 01 85 57 39 00.

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 52
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10.

Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10

ENCOMBRANTS
CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Agglo!

- TÉL. 0 800 074 904
- WEB plainecommune.fr
- APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°74 - 9 MAI 2018 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 59 - 93430 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Stella Gaffan (stagiaire), Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadrî Derradj, Julien Jaullin, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : Imprimé sur papier labellisé FSC® / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 5 000 exemplaires • Numéro partitaire : 267 • ISSN : 1 282-088X